

Les crédits

chef la mère et n'ayant pas le minimum vital est inadmissible.

Avant de présenter son premier budget, le ministre des Finances avait dit aux Canadiens de s'attendre à un budget réaliste.

[Traduction]

Le ministre des Finances avait dit avant le dernier budget que nous devions nous attendre à un budget réaliste. La réalité dans ce pays est la suivante: 2,3 millions de personnes vivent sous une forme ou une autre de l'assistance sociale; environ 1,5 million de personnes sont sans emploi; 3,8 millions de personnes, dont plus d'un million d'enfants, manquent du nécessaire, et plus de 60 p. 100 des mères seules, divorcées ou séparées vivent dans la pauvreté.

Ce budget ne contribuera aucunement à remédier au problème. Il n'a pas contribué à rehausser le niveau de vie des femmes. En fait, ce budget renferme plusieurs mesures qui feront du tort aux femmes et aux enfants.

[Français]

Monsieur le Président, des millions de femmes canadiennes se retrouvent pénalisées dans plusieurs secteurs.

• (1550)

Le gouvernement conservateur a renoncé à tenir sa promesse de mettre en oeuvre un plan national pour la garde des enfants. Oui, monsieur le Président, vous avez bien entendu, ce gouvernement conservateur n'a pas tenu sa promesse, une promesse de huit ans, supprimant ainsi un moyen pour les femmes et les enfants de se sortir de la pauvreté.

Il est trompeur de la part du gouvernement de faire accroire aux Canadiens et aux Canadiennes qu'il fallait choisir entre les services de garde d'enfants et les programmes visant les enfants en danger. Pourquoi le gouvernement oppose-t-il les enfants maltraités et démunis à ceux qui ont besoin de places sûres et abordables en garderie?

Les Canadiens savent que le gouvernement a réduit de plus de 3,5 milliards de dollars l'enveloppe des allocations familiales depuis 1986. Sa mesure de réforme, la prestation pour enfants, ne contribuera pas à lutter contre la pauvreté. Cette prestation ne profitera pas aux femmes monoparentales qui touchent de l'aide sociale. La prestation pour enfants n'étant pas indexée sur l'inflation, sa valeur décroîtra à terme.

Le budget conservateur supprime également le Programme de contestation judiciaire, qui avait été mis en oeuvre en 1985 et qui donnait aux femmes, aux minorités et aux groupes défavorisés l'aide financière nécessaire pour défendre leurs causes devant les tribunaux, comme le prévoit la Charte des droits et libertés. Sans les crédits

consentis par ce programme, les droits inscrits dans la Charte demeureront des principes dénués de sens pour les groupes défavorisés.

Un autre coup porté par ce gouvernement envers les femmes est la remise en question des allocations au conjoint. Le régime d'allocations au conjoint a pour but d'aider les personnes âgées défavorisées de moins de 65 ans jusqu'à ce qu'elles aient droit aux prestations de vieillesse et au supplément de revenu garanti. Le gouvernement aurait l'intention de revoir en profondeur le régime d'allocations au conjoint si un jugement élargissait ces allocations aux divorcés et aux célibataires. Si le gouvernement Mulroney passe à l'acte, cette mesure touchera les plus vulnérables, c'est-à-dire les plus démunis qui sont âgés de 60 à 64 ans, dont la majorité sont des femmes.

Un autre exemple de l'irresponsabilité de ce gouvernement est la dégradation de la parité des salaires. Le gouvernement a annoncé l'abolition du Bureau de recherches sur les traitements, qui recueille et fournit des renseignements permettant de déterminer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail dans la fonction publique. Il a également annoncé la diminution du rattrapage rétroactif pour les fonctionnaires.

En effet, le gouvernement n'a pas l'intention de verser d'autres indemnités de rattrapage pour la période précédant le 1^{er} novembre 1990 et prendra les mesures parlementaires nécessaires pour faire appliquer cette décision. Pour quelque 80 000 employés de la fonction publique, ce geste est un rejet du principe de la parité des salaires.

Monsieur le Président, ce gouvernement ne s'est non seulement limité à renoncer à sa promesse d'un plan national pour la garde des enfants, à supprimer le Programme de contestation judiciaire, à remettre en question les allocations au conjoint, à dégrader la parité des salaires, mais il a poussé l'audace jusqu'à réduire l'enveloppe des logements sociaux. De nombreuses mères célibataires, séparées ou divorcées ont un besoin urgent de logements sociaux. Or, le gouvernement Mulroney a annoncé que la croissance des dépenses de logements sociaux serait limitée à 3 p. 100 jusqu'en 1997.

[Traduction]

En 1990, ce gouvernement a ramené à 91 millions de dollars les fonds consacrés à la construction de logements sociaux. En 1992-1993, il l'a réduit encore, à 70 millions de dollars, et le montant ne sera plus que de 45 millions de dollars en 1996. Lorsqu'on parle de logement social, ce sont encore, pour une très grande part, les femmes et les enfants qui sont touchés.

Le gouvernement Mulroney a aussi réduit les fonds accordés aux coopératives de logement, ce qui aura de fortes répercussions sur les parents seuls, les handicapés